L'OPÉRATION FERTI-MIEUX : SON ORGANISATION, SA MÉTHODE ET SES RÉSULTATS

par Michel **Sebillotte**[1]

L'action nationale Ferti-Mieux, qui a comporté jusqu'à cinquante et une opérations locales réparties sur l'ensemble de la France, s'est déroulée de 1991 à 2002. Le but de cette communication est de présenter les grands traits de son organisation, de sa méthode et ses principaux résultats.

L'opération Ferti-Mieux a pour origine la nécessité d'améliorer l'état de l'environnement, entre autres sous la pression de la Commission européenne. Les négociations qui aboutiront à la Directive Nitrates du 19 décembre 1991, neuf mois après le démarrage de Ferti-Mieux, sont déjà largement entamées quand le ministre de l'Agriculture et de la Forêt écrit, le 9 novembre 1990, au Président de l'ANDA (Association nationale pour le développement agricole) pour lui suggérer une opération Ferti-Mieux résultant d'une "convention nationale entre les Organisations professionnelles agricoles, l'ANDA et le Ministère de l'Agriculture". L'initiative en revient à la Direction de l'espace rural et de la forêt du Ministère de l'agriculture (DERF) qui avait déjà initié, dans le début des années 1980, la relance de l'Agronomie. Celle-ci avait permis d'équiper la France en laboratoires d'analyse et de former de nombreux techniciens agricoles sous la responsabilité d'une "commission formation". Ces techniciens, tout naturellement, adhèrent aux objectifs de Ferti-Mieux et animent, de façon majoritaire, les opérations Ferti-Mieux. Enfin, la DERF avait demandé au CORPEN de réunir un groupe *ad-hoc* pour réfléchir à un "cahier des charges pour des opérations de conseil aux agriculteurs en vue de protéger l'eau contre la pollution nitratée". Ce travail sera entériné par le bureau du CORPEN en avril 1991. Ce document ne se prononçait pas sur l'organisation du dispositif souhaitable, mais insistait sur la nécessité de cibler le conseil pour un bassin versant, sur la nécessité d'obtenir un changement des pratiques, de prévoir une auto-évaluation avec des échéances et de savoir communiquer.

(*Reçu le 4 novembre 2003)*

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur d'agronomie à l'Institut national agronomique Paris-Grignon, directeur de la Délégation à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective à l'INRA.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 12 novembre 2003.